

Lettre d'information

Novembre 2019 sera marqué d'un événement inédit : 22 SSTI (Services de Santé au Travail Interentreprises) se mobilisent autour de la prévention des TMS (Troubles Musculo Sauelettiques) la semaine du 4 au 8 novembre. Pour les adhérents du secteur Muret-Comminges, le « Forum TMS » aura lieu le mardi 5 novembre à Saint-Gaudens et le vendredi 8 novembre à Roques-sur-Garonne. Au programme : des stands, des ateliers participatifs, et même un Escape Game! Inscrivez-vous vite, l'entrée est gratuite!

Forum des TMS en Occitanie

Que sont les TMS?

Les Troubles Musculo Squelettiques (TMS) sont des maladies qui touchent les articulations, les muscles et les tendons, c'est-à-dire l'appareil locomoteur : tendinite, lombalgie, canal carpien, épicondylite, hygroma

Les TMS ont des causes multiples, mais l'activité pro-

des entreprises. Malgré cela, les Troubles Musculo Squelettiques sont trop souvent méconnus ou mal considérés. Nous souhaitons sensibiliser, informer et former les adhérents (employeur-salariés et agents) à la prévention des TMS. 22 SSTI d'Occitanie se mobilisent la semaine du 4 au 8 novembre 2019 et créent le

Le SSTMC et le SRAS BTP s'associent et proposent, avec l'aide de divers partenaires, un forum sur la prévention des TMS sur le secteur du Muretain et du Comminges.



Les objectifs sont de sensibiliser les visiteurs au travers d'animations ludiques et participatives, et de leur apporter des outils et méthodologies de prévention des risques. Ils pourront visiter les stands et participer aux animations, et rencontrer tous les acteurs de la prévention : médecins du travail, infirmiers, assistants médicaux, assistants sociaux, préventeurs...

Numéro 17

Octobre **Novembre** Décembre 2019

Sommaire:

- Forum des TMS en Occitanie
 - Programme
 - Inscription
 - Partenaires
- Informations pratiques aux adhérents



Le SSTMC vous accueille du lundi au vendredi 08h15 - 12h15 13h30 -17h00

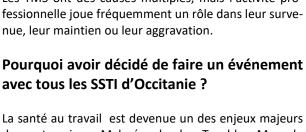
Siège social: 12 avenue Vincent Auriol 31600 Muret Tél: 05.61.51.03.88 contact.muret@sstmc.fr

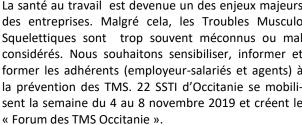
Secteur de Saint-Gaudens: 3 Rue Jean Suberville 31800 Saint-Gaudens Tél: 05.62.00.90.90

contact.saint-gaudens@sstmc.fr

Site internet et réseaux sociaux : sstmc.fr







Quel est le programme au niveau local?

Deux dates et deux lieux à retenir :





Programme du Forum TMS de Saint-Gaudens et Muret

Mardi 5 novembre 2019 de 9h à 16h à la Grande Halle. Place du Foirail à Saint-Gaudens Vendredi 8 novembre 2019 de 9h à 16h à la Salle des fêtes, Avenue de la Gare à Roques-sur-Garonne

Les TMS

Les comprendre, les prévenir : temps d'écoute et d'échanges permettant de mieux vous orienter sur le forum.

Aide à la personne

Solutions de transfert permettant la suppression ou la réduction des efforts du soignant et le maintien de l'autonomie du patient.

Equipements d'aide à la manutention

Présentation de matériels d'aide à la manutention : chariot à haute levée, chariot à bascule...

Techniques de levage à l'aide de cordes

Concept innovant de levage de structures ou de charges lourdes, associé à une approche sécuritaire et ergonomique de l'homme au travail.

Echauffements

Eveil du corps entreprise : séquence de 10-15 mn avant l'activité physique.

Travail sur écran

Aménagement des postes, présentation de matériels ergonomiques de bureau, conseils personnalisés, quizz, gymnastique des yeux, acupression du visage et étirements.

Escape Game

Objectif: En équipe, dans un décor à thème, vous aurez 20mn pour trouver les indices, décoder les messages, résoudre les énigmes et récupérer votre certificat de bonnes pratiques de prévention des TMS.

Espaces verts

Présentation d'outils destinés à faciliter le travail de l'homme tout en lui permettant de garantir sa productivi-

FPI

Présentation d'équipements innovants permettant de réduire l'apparition de TMS : gilet d'assistance pour les lombaires, chaussures de sécurité antifatigue restituant près de 50% de l'énergie...

Conduites addictives



🧯 Information par le réseau professionnel de prévention des addictions sur

le bon usage des médicaments.

STANDS & ATELIERS

accessibles de 9h à 16h

Manutentions et postures

Bâtiment gros œuvre : Animation sur les postures et gestes adaptés au port de charges, démonstration de matériel d'aide à la manutention et au montage d'échafaudage.

Bâtiment second œuvre : Carreleurs, électriciens, plombiers... Présentation d'un dispositif permettant de soulager l'appui sur les genoux et limitant les points de compression.

Secteur tertiaire : Démonstrations de situations contraignantes et axes d'a-



mélioration, conseils pratiques et utilisation d'aides techniques à la manutention.

Gestes et postures

Activités de nettoyage : Quizz, exercices pratiques avec utilisation de matériels.

Facteurs aggravants

Travail au chaud, travail au froid Lien entre températures inadaptées et TMS, conseils de prévention.

Vibrations : Lien entre vibrations et TMS, démonstration d'outils d'évaluation des risques et moyens de préven-

Risgues Psycho-sociaux : Animation participative avec outil pédagogique pour prévenir les RPS (les causes, les effets et les pistes d'amélioration).

Maintien dans l'emploi

État de santé et activité professionnelle : testez vos connaissances et informez-vous!

Petite enfance



Risques et mesures de prévention identification des temps générateurs d'usure professionnelle, chasse aux risques, identification des mesures de prévention et présentation des solutions par les animateurs.

Exosquelettes

Démonstrations et tests d'exos-

quelettes 100% mécaniques permettant de soulager le port de charges et prévenir les TMS.

TMSA (Trouvons Mes Solutions Adap-

Venez expérimenter l'outil développé par la MSA.

Massage Amma Assis

Massage de 10 mn sur chaise ergonomique visant à soulager les tensions et détendre le dos, les épaules, les bras, les mains et la nuque.

Inscription au Forum TMS

L'entrée est gratuite! Inscrivez-vous dès à présent sur internet :

sstmc.fr ou srasbtp.fr

Ou en flashant ce code:



Partenaires du Forum TMS

Le SSTMC et le SRAS BTP bénéficient de l'aide précieuse de divers partenaires. Un grand merci à eux!





































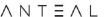














Pour rappel, l'adhésion à un service de santé au travail est obligatoire pour tout employeur ou entreprise, dès le premier salarié, quelles que soient la nature et la durée des contrats (Art. D4622-22 du Code du Travail).

Tous les salariés inscrits sur le registre du personnel, sans exclusion des salariés à temps partiel, des salariés en longue maladie, en congés maternité ou parental, en congés sans solde et en congés formation, doivent être déclarés.

La cotisation est due pour chaque salarié employé dans l'année civile. Elle n'est pas liée aux visites médicales. C'est un forfait annuel qui couvre un ensemble de prestations : les conseils et l'expertise des équipes médicales, les actions en milieu du travail, les sensibilisations et campagnes d'information, les différents types de visites médicales, les examens complémentaires...

Le type de suivi individuel de l'état de santé est orienté en fonction de certains déterminants. Lors du retour du bulletin d'adhésion ou du bordereau de cotisation annuelle, il est indispensable de <u>renseigner précisément les situations ou les risques particuliers</u> auxquels sont exposés les salariés.

Déterminants SIA (Suivi Individuel Adapté)

- Travailleur handicapé
- 2. Titulaire d'une pension d'invalidité
- 3. Femme enceinte
- 4. Travailleur de nuit
- 5. Salarié de de 18 ans non affecté à des travaux réglementés
- **6.** Salarié exposé à des agents biologiques groupe 2
- Salarié exposé à des champs électromagnétiques si VLE dépassée

Déterminants SIR (Suivi Individuel Renforcé)

- 8. Amiante
- 9. Plomb dans les conditions prévues réglementairement
- 10. Agents cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction
- 11. Agents biologiques des groupes 3 et 4 prévus réglementairement
- 12. Rayonnements ionisants
- 13. Risque hyperbare
- 14. Risque de chute de hauteur lors des opérations de montage et démontage d'échafaudages
- 15. Manutention manuelle, port de charges > 55kg
- 16. Autorisation de conduite de certains équipements automoteurs et de levage
- 17. Habilitation électrique (travaux sur installations électriques)
- 18. Moins de 18 ans affecté à des travaux réglementés
- Risques particuliers motivés par l'employeur

Ces informations doivent donc être complètes!
Risques particuliers bien déclarés = suivi individuel bien assuré!

- M	lerci d'entourer les risques auxquels est expos jouter tout nouveau salarié à la suite du tablea	se chaque salar lu ou sur papier	ie. Tibre, en ren:	seignant les i	informations demand	ées.		
	NOM ET PRENOM	Date de	Date	Date	Motif	PCS-	Donto de terror II déclaré em II emple	Type de
\	+ Nom de jeune fille	naissance	d'entrée	de sortie	de sortie	ESE (1)	Poste de travail déclaré par l'employeu	contrat (2)
Ι.								
Z	2 3 4 5 6 7 8 9 10 1	1 12 13 14	15 16 1	7 18 19	20 SI SIA	SIR		
	2 3 4 5 6 7 8 9 10 1	1 12 13 14	15 16 1	7 18 19	20 SI SIA	SIR		
Г								
1	2 3 4 5 6 9 9 10 1	1 12 13 14	15 16 1	7 18 19	20 SI SIA	SIR		
								D 2